

FORMATION : INCLURE UNE DÉMARCHE RSE AU SEIN DE SON ENTREPRISE CULTURELLE

PUBLIC

Cette formation s'adresse à de jeunes créateurs d'entreprises culturelles et à des opérateurs culturels.

PRÉ-REQUIS

Professionnels du secteur culturel

INTERVENANT

Andréa Roche

Consultante, formatrice titulaire du MOOC «Effectuation, l'entrepreneuriat pour tous» auprès d'EM Lyon Business School et du DEA en psychologie sociale de l'Université de Provence.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation sera suivie d'une évaluation sous forme d'un questionnaire rempli par les participants portant sur le déroulement de l'action afin de mesurer la satisfaction globale sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et les supports utilisés.

SANCTION DE LA FORMATION

La formation sera sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les grands principes de la Responsabilité Sociale des Entreprises et du développement durable ;
- Trouver des pistes de mise en œuvre d'une démarche éco-responsable au sein de son projet culturel, construire le positionnement de son projet dans ce cadre ;
- Donner les moyens aux participants d'adapter leurs outils de gestion de projet (cadre logique, BMC, budgets prévisionnels...) au développement d'une démarche éco-responsable.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier une grille de lecture de leur projet au travers des critères de la RSE et du développement durable ;
- Comprendre l'intérêt et l'impact (bénéfices / contraintes) de la mise en place d'une démarche éco-responsable au sein d'un projet culturel ;
- Dégager des pistes de mise en œuvre concrète de ce type de démarche.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche pédagogique :

- Participative ;
- Prenant appui sur les projets réels des stagiaires.

Méthodologie :

- Réflexion stratégique associée à un outillage pratique (SWOT, BMC et plan d'action) ;
- Alternance de contenus à transmettre et d'exercices pratiques ou temps de questionnement collectifs.

Techniques d'animation :

- Brainstormings collectifs ;
- Réflexion collective autour du projet des stagiaires ;
- Appui sur support papier récapitulatif ;
- Co-créativité (design thinking).



- 1 jour
- 7 heures
- De 9h30 à 17h30 avec 1 heure de pause déjeuner



Nous contacter
Formation éligible aux fonds des
OPCCO



Plateforme Dynamo / AMI
41 rue Jobin
Friche la Belle de Mai
13003 Marseille



Délai d'accès : en fonction de votre
financement, de 1 mois à 15 jours
avant le début de la formation



L'ensemble de nos locaux est
accessible aux personnes à mobilité
réduite.

Pour les autres types de handicap
(sensoriel, psychique, déficience
intellectuelle ou cognitive) un
entretien préalable avec notre
réfèrent handicap sera réalisé afin
de vérifier l'adéquation entre le
handicap et le projet de formation.



dynamo@amicentre.biz
ar@amicentre.biz

CONTENU DE LA FORMATION

I- Présentation des principes du Développement Durable :

- Historique de la démarche ;
- Piliers et principes ;
- Objectifs 2030 de l'ONU.

II- Le Développement Durable appliqué au monde professionnel : la Responsabilité Sociale des Entreprises

- Présentation de la norme ISO 26000-2010 ;
- Cadre législatif en France ;
- Avantages de la mise en œuvre de ce type de démarche.

III-La RSE dans le secteur culturel :

- Proposition de critères d'évaluation : l'exemple du COFEES ;
- Présentation de différentes applications dans le secteur culturel.

IV- Réflexion sur l'opportunité d'une démarche RSE et sur sa mise en œuvre :

- Diagnostic de l'existant et des potentialités à partir d'une grille d'évaluation spécifique ;
- Co-création de plans d'actions RSE autour des 7 axes de la norme ISO 26000.

V- Exemples de labels et aides locales et sectorielles